

## Réintroduction d'espèces

Depuis 2007, 18 expériences de réintroduction d'espèces animales ou végétales ont été mises en œuvre au sein des parcs nationaux.

### TROIS EXEMPLES DE RÉINTRODUCTION D'ESPÈCES DANS LES PARCS NATIONAUX



Champ : territoires des parcs nationaux, hors Parc national de forêts.

Source : les parcs nationaux de France, 2020. Traitements : OFB, 2020

Afin de lutter contre l'érosion de la biodiversité, les parcs nationaux procèdent régulièrement à des renforcements de population ou des réintroductions d'espèces dans certains de leurs territoires avec plus ou moins de succès. Voici trois exemples de réintroductions menées dans les parcs nationaux.

Le gypaète barbu, l'un des grands vautours européens, avait disparu des Alpes. Un programme d'action vise à le réintroduire dans les massifs alpins depuis les années 1980 et plus récemment dans les Cévennes. Depuis 2007, au sein du Parc national du Mercantour, 12 oiseaux ont été relâchés. Depuis, au moins 6 naissances ont été recensées, ce qui porte leur population à 18 au sein de ce parc. Depuis 2012, au cœur des Cévennes, un programme de réintroduction a été initié dans les secteurs de Meyrueis et de Nant. En 2020, 15 oiseaux étaient dénombrés sur la première commune et 8 sur la seconde. Enfin, dans le Parc national de la Vanoise, des opérations de réintroduction ont été conduites dès 1989 : 3 couples reproducteurs ont ainsi trouvé refuge dans ce parc et 24 naissances ont été recensées sur les dix dernières années.

Depuis 2014, le bouquetin ibérique bénéficie d'un programme de réintroduction au sein du Parc national des Pyrénées, sur les départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Ce programme est mené en partenariat avec le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. 109 individus ont été lâchés dans les Hautes-Pyrénées, 22 dans les Pyrénées-Atlantiques et 95 en Ariège. Entre le démarrage du programme et fin 2019, 100 naissances ont été observées dans le Parc national des Pyrénées et la population est estimée à 200 individus.

Dans le secteur du Grand-cul-de-sac marin au sein du Parc national de la Guadeloupe, une réintroduction du lamantin des Caraïbes a été tentée avec 2 individus en 2016.

Parmi les autres espèces animales réintroduites figurent le castor d'Europe, le cerf d'Europe, le vautour moine, etc., mais aussi des espèces végétales telles que la *Cymodocea nodosa*, une plante sous-marine.